

PRÉFÈTE DE L'ALLIER  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Direction régionale  
de l'environnement, de l'aménagement  
et du logement Auvergne Rhône-Alpes  
Unité inter-départementale Cantal/Allier/Puy de Dôme  
Équipe Environnement-Carières de l'Allier

Extrait de l'arrêté complémentaire n° 2923 / 2022 du 29 décembre 2022  
portant prolongation de l'autorisation  
délivrée à la Société Montluçonnaise de Constructions (SMC)  
en vue de poursuivre les travaux de remise en état  
de la carrière à ciel ouvert de sable  
située au lieu-dit « Ardenay »  
sur le territoire de la commune de Sauvagny

La copie du texte intégral de cet arrêté est consultable aux archives de la mairie de Sauvagny, et mise à la disposition de toute personne intéressée.

L'arrêté complémentaire est également inséré au recueil des actes administratifs de l'Allier publié le 2 janvier 2023 (pages 83 à 86) et sur le site internet de la préfecture : [www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr) / Publications / Enquêtes et consultations publiques / Toutes les consultations publiques / ICPE / Carières / Sauvagny – Carrière SMC au lieu-dit « Ardenay » - Prolongation autorisation.